

**REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA
GUADELOUPE**EXTRAIT DU REGISTRE**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAMENTIN**NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents	En exercice	Qui ont pris part à la Délégation
au Conseil Municipal		
33	33	25

Séance du 22 août 2019

L'an deux mille dix neuf et le jeudi vingt deux août à dix-huit heures treize huit le Conseil Municipal de la Commune de LAMENTIN s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jocelyn SAPOTILLE, Maire.

Présents :

M. Jocelyn SAPOTILLE maire ; M. Ephrem GLORIEUX ; Mme Clara RIGAH ; M. Bruno FELICIANNE ; Mme Liliane MAXIMIN-BAJAZET ; M. Yvon COMBES ; Mme Manuela PETRO-METONY ; M. Jean-Louis SAINCILY adjoints au maire.

Mme Francelise YEPONDE ; M. Christian CITADELLE ; M. Arthur MARICEL ; Mme Marie-Line JACQUET ; M. Rodrigue MOULIN ; Mme Jacqueline BELFORT ; Mme Lucette SAHAI ; M. Pierre ALBINA ; Mme Marianne BOURRIQUIS ; M. José CANEVY ; Mme Nadège PERMAL ; Mme Anick ARNASSALOM ; M. Richard PROMENEUR ; Conseillers Municipaux.

Représentés :

Mme Christiane TREIL ALBON par Mme Marianne BOURRIQUIS
M Lucien BEAUZOR par M. Bruno FELICIANNE
Mme Gladys BURAT par Mme Jacqueline BELFORT
Mme Raphaëlle DAGONIA par M. Pierre ALBINA

Absents :

M. Saturnin FRANCILLONE ; Mme Nadia MECHARLES ; M. José TORIBIO ; Mme Sylvie DAGONIA ; M. Nicole VEREPLA ; Mme Francelise LAPIN – BEGARIN ; Mme Caroline PARIZE ; M. Florent TREIL

Date de la convocation**13 août 2019****Date d'affichage de la délibération**

VOTE :

Adoptée à l'unanimité**DELIBERATION N° 2019/08/53****MATINEE SPORTIVE : « BALADE EN AVIRON ET EN VOILE »**

La société moderne a fait éclater les familles et les liens sociaux de proximité qui assurent la solidarité autour de nos seniors.

L'isolement est reconnu comme un facteur aggravant de difficultés pathologiques telles que dépression, perte d'autonomie, perte de mémoire.

Afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées, la commune leur propose toute une série d'activités afin d'encourager la participation active des seniors à la vie et au sein de la cité en recréant du lien social et en développant leur autonomie.

C'est en ce sens, qu'une matinée sportive, en partenariat avec l'Association Lamentin Aviron Club, a été organisée le mercredi 10 juillet 2019 de 9h00 à 12h00 à la Baie de Blachon.

Cette matinée leur a permis de découvrir, de réintégrer l'activité physique dans leur quotidien, de passer un moment convivial, d'échanger entre eux, d'apprécier et de comprendre les bienfaits de l'activité sportive en pleine nature.

Des éducateurs et entraîneurs d'aviron sont intervenus tout au long de la matinée.

Les activités adaptées au public ont débuté à 9h00. Ainsi 30 personnes maximum, inscrites au préalable ont pu bénéficier de cette initiation à l'aviron et à la voile.

Le budget de l'action, estimé à 100,00 € comprenait :

DEPENSES	MONTANT
Collation (barquettes de fruits)	100,00€
TOTAL	100,00€

Le conseil Municipal

Après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré :

DECIDE

ARTICLE 1- D'approuver la manifestation « BALADE EN AVIRON ET EN VOILE » ainsi que le budget de 100 € y afférent.

ARTICLE 2 : De donner pouvoir au Maire pour signer tous actes et documents, accomplir toutes formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.

ARTICLE 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat

Adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme, rendu exécutoire,
Le Maire,

Jocelyn SAPOTILLE